



Présentation du du PRIX de THÈSE FRANCE-AMÉRIQUES

Présentation & Règlement

De création récente, le PRIX de THÈSE de FRANCE-AMÉRIQUES a pour objet de distinguer des thèses de doctorat, d'excellent niveau, portant sur des sujets de droit, d'économie, de gestion, de science politique, d'histoire ou de civilisation, en rapport marqué avec les États ou les cultures d'Amérique du Nord, d'Amérique Centrale ou du Sud. Seules les thèses issues d'une École Doctorale française sont éligibles à concourir.

Le jury librement constitué par le Cercle France Amériques prend en considération les qualités académiques des travaux présentés, tels que révélés par les rapports de pré-soutenance et de soutenance joints aux candidatures. Il se réserve néanmoins d'apprécier discrétionnairement la forme et le fond de l'étude ainsi que l'originalité de son sujet. Il est pareillement seul et souverain juge de la compatibilité de la recherche avec les objectifs et les intérêts culturels de l'institution.

Les décisions du jury sont sans appel et insusceptibles de recours, judiciaire ou autre : toute démarche de candidature vaut adhésion expresse à cette disposition et renonciation à toute contestation.

Attribué une fois par an à un chercheur de nationalité française, le Prix est remis au lauréat lors d'une brillante manifestation réunissant au Cercle France Amériques de nombreuses personnalités civiles, protocolaires et universitaires.

Modalités de candidature au Prix de Thèse France-Amériques

A. Une demande écrite de candidature est à adresser par voie postale uniquement :

France Amériques

Section Universités et Grandes Écoles
9 avenue Franklin Roosevelt, 75008 PARIS

Date limite de réception des demandes : 1er octobre de l'année civile en cours.

Documents à joindre à la demande (sur papier et par voie postale uniquement) :

- C.V. détaillé (rédigé en anglais ou en français)
- Résumé explicite de la thèse
- Copie des rapports de pré-soutenance et de soutenance
- Justificatifs des prix et/ou distinctions ayant déjà récompensé la thèse

B. Les candidatures font l'objet d'un examen d'éligibilité destiné à en sélectionner les plus adéquates.

C. Les candidats sélectionnés doivent, dans un bref délai, déposer ou envoyer un exemplaire de leur thèse, sur papier, à **l'adresse ci-dessus**.

Le résultat de la délibération finale du jury est publié sur le site de France Amériques au début du mois de novembre.

La remise du PRIX de THESE se tiendra au début du mois de janvier 2021.

D. Précisions importantes

Au titre du prix de 2020, seules les thèses soutenues à partir de 2018 sont recevables.

Les documents adressés par courriel ne seront pas pris en considération.

Aucun renseignement sur le Prix de Thèse n'est donné par téléphone ou courriel.

Les thèses non récompensées sont récupérables au Cercle, par leurs auteurs, dans les trois mois de leur dépôt.

Retrouvez toutes les informations complémentaires sur le site **www.france-ameriques.org**